120061 - Le jugement à formuler à propos d'un prospectus intitulé :maison à acquérir, à ne pas ratez, elle domine trois perspectives…

question

Comment juger un prospectus ainsi libellé: maison à acquérir, à ne pas rater, elle domine trois perspectives:1.Le trône du Clément.2.Le château du Messager.3.Le fleuve Kawthar. Emplacement: un paradis aussi vaste que les cieux et la terre. Prix très abordable: seulement 12 rak'a surérogatoires au cours du jour et de la nuit?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Ce prospectus contient un invention contre Allah : la prétention d'une connaissance qu'Il est le seul à détenir. Comment l'auteur peut il savoir que la maison construite au paradis dominera le trône du Clément, le château du Messager et le fleuve Kawthar? Le trône du Clément est le plafond de toutes les créatures et il est au-dessus de toutes les créatures, comment alors cette maison pourrait elle le dominer?

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a recommandé des actions et promis à leurs auteurs de recevoir des maisons au paradis. Mais il n'a précisé ni leur emplacement ni leur environnement. En outre , ce type de prospectus traduit une certaine crédulité et une certaine naïveté. Les ulémas nous ont mis en garde contre leur publication et leur prise au sérieux. Il en est même de cette publication qui fait des nombres des rak'as des numéros de contact avec Allah Très Haut- Puisse Allah nous en préserver! Il en est de même encore de cette autre publicité dans laquelle la vie future est comparée à un vol sur une compagnie aérienne qui nécessite la possession d'un billet, l'attribution d'un siège entre autres futilités. Il en est de même enfin de cette propagande contenant des informations sur le Prophète (Bénédiction et salut sur lui) et

intitulées le passeport du Prophète ou la carte d'identité du Prophète. Ce n'est qu'une perte de temps et d'argent doublée d'une certaine moquerie. L'intention de leur auteur peut être bonne ou mauvaise. Nous ne savons pas ce qu'il en est réellement. De toute façon, il n'est pas permis de diffuser de telles informations. Il faut plutôt mette les gens en garder contre elles.

Les rak'as mentionnées dans la question sont les prières surérogatoires recommandées par la Sunna. Voyez en les détails dans la réponse donnée à la question n° 1048.

Allah le sait mieux.